

CHU de Nantes

Activité libérale

Télétransmission SESAM Vitale

Atelier du 5/02/2019

CHU de Nantes

Atelier du 5/02/19

Télétransmission SESAM Vitale - Activité libérale

Déploiement de la télétransmission au CHU de Nantes

A ce jour, **15 praticiens** ont opté pour la télétransmission des feuilles de soins liées à leur activité libérale.

Spécialités : radiologie, médecine nucléaire, ophtalmologie, cardiologie

Intérêts de la télétransmission au CHU de Nantes

- Dématérialisation / modernisation des échanges entre le professionnel de santé et l'assurance maladie
- Règlement des honoraires et remboursement du patient plus rapides (*8 – 10 jours contre 3 mois en moyenne pour une feuille de soins papier*)

Interlocuteurs au CHU

- **Direction des recettes et du dossier patient =
Orianne LE GABELLEC et Marie-Laure CARRE**
 - Informations relatives à la télétransmission AL
 - Attestation d'accès au dossier médical informatisé et d'aide à la prescription médicale, compatible DMP.

- **Direction des services numériques =**
 - Questions techniques liées au démarrage de la télétransmission = **Yoann CHUSSEAU**
 - Connexion du boitier ou difficultés rencontrées dans les locaux du CHU pour l'utilisation du boitier = **SAU (14)**

Spécificités de la télétransmission de l'activité libérale au CHU de Nantes

- Si vous réalisez des actes dont le tarif est supérieur à 120 €, au décours d'une hospitalisation, afin que la participation du patient (24 €) ne lui soit pas prélevé 2 fois (CHU + honoraires AL) ⇒ utilisation d'une solution permettant à l'assurance maladie de savoir que l'acte est réalisé au cours d'une hospitalisation

Encaissement en Carte bancaire et télétransmission de l'activité libérale

- ⇒ **Vous êtes en perception directe** : vous pouvez télétransmettre les feuilles de soins et encaisser vos honoraires **sur le même TPE**
- ⇒ **Vous passez par l'administration du CHU** : vous pouvez télétransmettre les feuilles de soins au moyen de votre terminal.
Par contre, les encaissements par carte bancaires peuvent uniquement être réalisés sur un TPE du CHU (Admissions).